

Juin 2022



*Le journal municipal*



# Édito

Mesdames, Messieurs, chers amis

Tout d'abord, j'espère que vous allez tous bien ainsi que tous vos proches.



La vie a presque repris son cours normal après ces deux années de crise sanitaire et malgré le conflit en Ukraine qui semble durer avec des images terrifiantes. Je tiens à remercier tous les donateurs qui ont participé à la collecte des produits de première nécessité que nous avons organisé avec le soutien de l'ADC.

Les élections présidentielles ont eu lieu au mois d'avril et le constat est une augmentation de l'abstention par rapport à 2017. Le premier tour des législatives du 12 juin affiche des records d'abstention encore jamais vu. Il va falloir que nos élites repensent notre modèle, il en va de notre démocratie.

Les mariages ont repris depuis le printemps avec les fêtes qui vont avec. Quelle joie de renouer enfin avec la convivialité de ces moments. Il faut en profiter au maximum.

Les associations organisent également les différentes manifestations telles que la kermesse des écoles, les Cerqu'ò folies, les différentes randonnées. Je souhaite tout le succès possible à ces rassemblements qui sont tellement indispensables à la vie de notre village et à nos associations.

Cette période est également, pour nos jeunes, le moment des examens. Je leur souhaite toute la réussite possible et l'obtention d'un diplôme qui prépare leur avenir soit par la poursuite de leurs études lors de la prochaine rentrée scolaire, soit par l'entrée dans le monde du travail.

Vous allez découvrir la réalisation de certains de nos projets avec la création d'une aire de jeux à l'étang qui sera opérationnelle à la fin du mois de juin. Un superbe travail de la commission et de notre prestataire. Nous avons également rénové le sol de l'aire de jeux du lotissement du « Champ blanc » avec un nouveau revêtement plus sécurisant pour nos enfants.

Nous travaillons toujours sur nos deux grands projets que sont la rénovation de la salle de sport avec une extension de vestiaires et le lancement d'un nouveau lotissement. Vous allez me dire que cela fait déjà deux ans que nous en parlons mais la situation actuelle, avec la hausse des matériaux et les problèmes rencontrés sur notre station d'épuration ne facilitent pas le travail. Néanmoins, nous sommes persuadés de l'aboutissement de ces projets avant la fin de notre mandat.

La commission animation a eu une idée originale avec une éventuelle adhésion à l'association des communes française aux noms burlesques. Une délégation va se rendre fin août dans le Lot pour découvrir l'organisation et nous prendrons notre décision en septembre pour adhérer.

L'été approche et toute l'équipe de la petite enfance prépare avec effervescence l'accueil des enfants âgés de trois à onze ans. Je ne doute pas un instant qu'ils vont passer de très bons moments avec nos animatrices.

Enfin pour terminer, j'attire votre attention pendant la période estivale avec les fortes chaleurs. Nous avons déjà des alertes sur une première période de canicule. N'hésitez pas à contacter notre secrétariat qui pourra vous renseigner sur les procédures que la préfecture met en place et notre accompagnement.

Je vous souhaite de très un bel été avec toujours plein d'espoir dans l'avenir et surtout prenez bien soin de vous et de vos proches durant la période estivale.

Joël POUPARD



## Sommaire

Edito .....	2
Etat Civil .....	2
Vie municipale .....	3
École Notre Dame de la Pierre Bleue .....	5
Familles Rurales .....	6
Transport solidaire .....	7
Comité de jumelage .....	7
Restrictions à l'usage de l'eau .....	8

## Carnet

### Naissances

Tom Raimbault	21/02/2022
Lucas Alves	15/04/2022
Noah Grivault	22/04/2022
Diego Saguez	17/05/2022

### Mariages

Anne-Sophie Simonneau et Emmanuel Body	02/04/2022
Léa Augereau et Benjamin Chaignaud	23/04/2022
Mélanie Boiteau et Rudy Huteau	21/05/2022
Magali Mathé et Carlos Ferreira	11/06/2022
Mélanie Dronneau et Romain Ravard	25/06/2022

### Décès

Maria Barbosa	77 ans	17/04/2022
Bernard Guedon	91 ans	21/04/2022



## Journal municipal de la commune des Cerqueux.

Tirage à 500 exemplaires

Directeur de la publication : Joël Poupard, maire.

Commission Communication : Frédéric Point, Béatrice Balada, Michel Le Breton, Nicolas Defrance, Alain Rochais, Céline Thomas.

Crédit photos : Mairie des Cerqueux,

Maquette : Services municipaux

Impression : Connivence

L'édition du présent numéro a été mise en ligne sur le site internet [www.lescerqueux.fr](http://www.lescerqueux.fr) le 04/07/2022 .

# La vie municipale

## Affaires sociales

**Feu d'artifice**—Après deux années sans Cerquo'folies, le conseil municipal a décidé de consacrer un budget plus important pour le feu d'artifice de l'année 2022. Une somme de 4 000 € est prévue pour le feu d'artifice qui sera fourni par la société LV Pyrotechnie.

**École**— Une classe sera fermée à la rentrée de septembre 2022. Il y aura une réorganisation sur 4 classes avec 2 niveaux par classe.

**Nids d'hirondelles**— La société Batibois a présenté un devis beaucoup plus abordable. Le dossier est en cours.

- **Projet centre social**— Une présentation des centres sociaux existants a été faite aux maires des communes de l'ex Communauté de Communes du Bocage. Le secteur est en zone blanche. Il a été décidé de créer un Espace de Vie Sociale (ESV) en s'appuyant sur l'association Boc'en bulle. Il faut un local (possible à Yzernay) et une caravane.

Le financement serait assuré par la CAF et l'ADC.

**Accueil de loisirs d'été**—Le centre sera ouvert du 8 juillet au 29 juillet inclus et du 22 au 31 août inclus. Dans le cadre de la validation de son BAFD, Dorianne Brémond assurera la direction du centre avec Béatrice Pineau.

**Communes aux noms burlesques**— Une délégation d'élus se rendra dans le Lot fin août pour le rassemblement des communes aux noms burlesques.

**Barème service enfance 2022-2023**—Le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs de 2.5 % et fixe le barème suivant. A noter que le prix du repas de cantine n'a pas augmenté depuis 2017.

### Cantine

Repas	4.10 €
Pénalité (absence ou présence non prévenue)	4.10 €

### Accueil périscolaire matin et soir et accueil péricentre (tarif horaire)

Quotient familial inférieur à 600	2.95 €
Quotient familial entre 601 et 900	3.05 €
Quotient familial entre 901 et 1200	3.16 €
Quotient familial supérieur à 1201	3.26 €
Pénalité en cas de présence non réservée	4.10 €

### Accueil périscolaire du mercredi (tarif horaire)

Quotient familial inférieur à 600	1.19 €
Quotient familial entre 601 et 900	1.29 €
Quotient familial entre 901 et 1200	1.39 €
Quotient familial supérieur à 1201	1.50 €
Sortie	3.54 €
Repas	4.10 €

### Accueil de loisirs des vacances (prix de journée de 9h00 à 17h00)

Quotient familial inférieur à 600	12.79 €
Quotient familial entre 601 et 900	13.61 €
Quotient familial entre 901 et 1200	14.43 €
Quotient familial supérieur à 1201	15.25 €
Sortie	3.54 €

Des réductions sont accordées en fonction du nombre de jours de fréquentation :

- ⇒ 1 à 4 jours : plein tarif
- ⇒ 5 à 8 jours : réduction de 4 %
- ⇒ 9 à 12 jours : réduction de 8 %
- ⇒ 13 à 15 jours : réduction de 12 %

## Urbanisme

**Droit de préemption urbain**— Le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour les immeubles situés

- ⇒ 13, rue Saint Jacques.
- ⇒ 13, rue Amand Michaud
- ⇒ 27, rue de l'église

Afin de ne pas retarder les dossiers de cessions immobilières, le conseil municipal décide de déléguer au maire le pouvoir en matière de droit de préemption urbain.

## Finances

### Jardin du souvenir

Le conseil municipal fixe le tarif de la vacation à 100 € avec la fourniture de la plaque.

### Subvention

ADMR Maucernay 560 €

### Redevance d'occupation du domaine public

Le conseil municipal fixe le montant de la redevance due par GRDF à 320 €.



## En route vers le label « Amis des aînés »

Afin d'encourager une meilleure prise en compte du vieillissement sur notre territoire et d'adapter l'environnement bâti et social à toutes les générations, l'Agglomération du Choletais s'engage à obtenir le label « Ami des aînés » créé par le réseau francophone « Villes Amies des Aînés » en 2023.

Pour réaliser cet objectif, un état des lieux du territoire va être réalisé entre septembre et décembre composé d'un portrait socio-démographique du territoire et de 8 thématiques:

- Espaces extérieurs et bâtiments
- Transports et mobilités
- Habitat
- Lien social et solidarités
- Culture et loisirs
- Information et communication
- Participation citoyenne et emploi
- Autonomie, soins et services



Pour un état des lieux complet, la parole des personnes concernées est importante. Les personnes âgées de plus de 60 ans pourront donc participer à des ateliers et répondre à un questionnaire.

Pour plus d'informations sur ce label, vous pouvez consulter le site internet [www.villesamiesdesaines-rf.fr](http://www.villesamiesdesaines-rf.fr)

## *Développement et cadre de vie*

### *Voirie*

**Eclairage public** – Le conseil émet un avis favorable pour la diminution du temps d'allumage. Le devis pour la modification des horaires d'extinction, qui s'élève à 2 451.03 € dont 1 883.27 € à la charge de la commune, est validé. Des lampadaires resteront allumés à des endroits stratégiques. Les modifications ne pourront être effectuées qu'à l'automne 2022.

**Plantations** - La jachère fleurie du champ blanc est assez chère compte tenu du résultat obtenu. Un projet moins onéreux et moins éphémère est à l'étude pour l'année prochaine.

**Arrêt de bus** – Par mesure de sécurité, un panneau « sens interdit » a été posé dans le sens Yzernay-Somloire pour obliger les bus à prendre l'arrêt dans le bon sens et faire en sorte que les usagers descendent côté trottoir et non côté route. Voir avec Cholet-bus pour la mise aux normes de l'arrêt de bus.

**Claustra école** - Les claustras commandés à la société NEW RASEC ont été livrés et posés par les employés communaux.

**Jeux de boules**—Le jeu de boules de l'étang est maintenant accessible aux personnes à mobilité réduite. Une table de pique-nique a également été rendue accessible par la construction d'un chemin en sablon. Le jeu de boules du Champ Blanc est en cours de rénovation et celui de la rue saint Jean en construction

**Demande d'acquisition d'un chemin rural**— Dans le cadre d'un nouveau projet pour son exploitation, le GAEC Vivion souhaite acquérir une partie d'un chemin rural (environ 250 m) qui passe entre les bâtiments d'exploitation. La commission Développement Cadre de Vie est chargée d'étudier les différentes possibilités : vente, échange, etc.

**Panneaux entrées de bourg**—Le remplacement est effectué. Montant : 2 295.00 € HT

**Plaques d'égouts**—Certaines plaques situées rue St Jacques bougent et sont bruyantes. Le problème a été signalé à l'AdC.

## *Bâtiments*

**Aires de jeux**—Préalablement à la réalisation des travaux, un travail de géoréférencement des réseaux a été effectué.

Les travaux sont en cours. En ce qui concerne l'aire de jeux du Champ Blanc, il y a des suppléments pour le changement des pieds de la balançoire (1 665 € HT) et pour la réalisation d'une longrine béton permettant le scellement de la clôture (2 275 € HT).

Les clôtures des jeux sont fournies par Espace Emeraude et posées par les employés communaux.

Coût total de l'aménagement des deux sites : 72 894.86 € HT.

**Illuminations de Noël**— Le conseil municipal a décidé d'engager un budget de 5 000€ par an pour le renouvellement ou la location de nouvelles guirlandes. Le groupe de travail travaille sur les différentes propositions en fonction du budget. La commission souhaite concentrer les illuminations sur le centre-bourg.

**Règlement des salles** – Les règlements de la salle du Cormier et de la Salle St Jacques ont été mis à jour. Ils sont validés par le conseil municipal.

**Local des associations** - Une demande a été faite auprès de Véolia pour demander le retrait des détritiques à l'arrière de la salle. Une étude de l'aménagement des abords est en cours.

**Salle du Cormier**—Des réparations ont été faites sur la pompe à chaleur : remplacement de deux turbines de ventilation pour un montant de 3 482 € HT et remplacement du régulateur sur le groupe froid.

Suite à un bris de glace sur la porte d'entrée de la salle bar, le vitrage va être remplacé. Montant : 1 513.80 € TTC pris en charge par l'assurance.

**Supérette**—Déplacement du groupe froid et remplacement du gaz pour un montant de 2 100 € HT.

**Mairie**—La commission relance l'étude sur la rénovation de la verrière.

**Groupe de travail Lotissement** – Le projet de cahier des charges et de règlement de consultation a été transmis aux services de l'AdC pour relecture.

## **Groupe de travail salle de sport et terrain synthétique** –

**Terrain synthétique**—Un dossier de présentation du projet a été remis aux maires des communes d'Yzernay, Somloire et La Plaine. La discussion est engagée sur chacune des communes. Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet.

Le financement pourrait être le suivant :

- 50 % financés par la commune d'accueil
- 50 % financés par les 4 communes au prorata de la population : 40 % pour Yzernay, 19 % pour Somloire, 19 % pour les Cerqueux et 22 % pour La Plaine

Par 12 voix pour et 2 abstentions, les conseillers souhaitent en priorité que le terrain synthétique soit créé aux Cerqueux mais, ils sont d'accord pour participer au financement s'il devait se faire ailleurs.

## *Agglomération du Choletais*

**Station d'épuration**—Suite à la relance effectuée auprès des services de l'AdC, la société Hydratop fait des recherches pour déterminer l'origine des eaux parasites. Dans l'immédiat, les contrôles sont effectués uniquement auprès des entreprises.

**Finances**—Suite au transfert de la compétence « Défense incendie », c'est l'AdC qui va prendre en charge la contribution versée par la commune au SDIS ainsi que l'entretien des poteaux d'incendie. L'allocation compensatrice sera diminuée du montant de la contribution SDIS et du coût de l'entretien des points d'aux et passera donc de 311 740 € à 297 093 €.

**Groupe de travail Lotissement** – Le projet de cahier des charges et de règlement de consultation a été transmis aux services de l'AdC pour relecture.

**Ecopoint** – Le terrain sera restitué à la commune d'ici la fin du mois de juin.

**Captage de Ribou** –Il y a des travaux à faire sur le barrage. Des normes supplémentaires seront imposées aux agriculteurs.

Les 100 élèves de l'école Notre Dame de la Pierre bleue et leurs enseignantes ont vécu une année scolaire avec un protocole sanitaire qui s'est allégé au fur et à mesure de l'année et qui a donc permis d'avoir un retour « à la normale » avec des activités et évènements particuliers.

Nous avons accueilli pour une année Noémie Haurais en classe de CP-CE1, Emma Jouny sur la décharge de direction dans la classe de PS MS et Amandine Archambaud est venue remplacer en CM Estelle Chotard de janvier à juillet.

En lien avec le thème de l'année sur les animaux, les différentes classes ont travaillé et découvert des animaux et ont pu partager leur découverte lors des temps de forum organisés avant chaque vacances :

- Période 1 : les animaux de la maison et du jardin
- Période 2 : les animaux de la forêt
- Période 3 : les animaux des pays froids
- Période 4 : les animaux de la ferme
- Période 5 : les animaux des pays chauds

Les PS MS GS sont allés découvrir les animaux de la ferme à la ferme des Mille Pat' à Cléré sur Layon et les CP-CE1 iront fin juin dans une ferme au Puy St Bonnet. De plus, les élèves de la PS jusqu'au CE1 sont allés au zoo de la Boissière du Doré le 31 mai.

Depuis 2 ans, la classe découverte des CE2 CM1 CM2 n'avait pas pu être organisée. Cette année, les 42 élèves ont pu partir en Vendée à la découverte des animaux du 30 mai au 2 juin 2022 : Haras de la Roche sur Yon, visite d'une ferme pédagogique, pêche à Pied, aquarium, Zoo des Sables, la cité des Oiseaux, et la maison des libellules étaient au programme ! Malgré ces 4 jours intenses, les élèves et enseignantes : Marie-Laure Gaboreau et Amandine Archambaud étaient ravis de leur séjour et gardent de très bons souvenirs. Tous remercient les 3 accompagnateurs : Marie-Claude Chouteau, Christian Charrier et Alexis Dupé.

Les activités en lien avec l'AdC ont pu avoir lieu : 10 séances de natation pour les CE1 au CM2, 6 séances de patinoire pour les GS CP et les 8 jours de classe verte : activités nautiques et terrestre (tir à l'arc, vélo...) à Ribou pour les CM1 CM2.

En lien avec l'axe du projet pédagogique autour de l'ouverture culturelle des Beaux Arts : tous les élèves sont allés au Musée des Beaux Arts de Cholet.

De très belles découvertes et expériences collectives pour tous les élèves de l'école, tout au long de l'année. Celles-ci ont permis de faire vivre notre Projet Educatif qui est : « Basé sur le respect et la tolérance, faire grandir la personne et l'ouvrir au monde d'aujourd'hui dans un climat de confiance »



## L'équipe éducative

L'école a aussi conclu un contrat avec l'association du Foot : Mathéo Scudellaro a organisé des séances de sport avec les enseignantes pour chaque classe. Une très belle expérience qui sera renouvelée l'an prochain.

Du côté de l'équipe pédagogique, nous avons le regret de perdre une classe et donc une enseignante. En effet, depuis 4 années, nous recevions une lettre de risque de fermeture de classe. Malgré le soutien de la municipalité, nous n'avons pas pu faire face à la décision des responsables de la carte scolaire du diocèse et rectorat. A la rentrée, nous compterons 98 élèves répartis en 4 classes. Nous souhaitons une très bonne continuation à Noémie Haurais qui sera nommée dans une autre école. Nous remercions aussi Amandine Archambaud qui a remplacé Estelle Chotard depuis janvier.

En lien avec l'OGEC, l'équipe enseignante accueillera un jeune en service civique à partir de septembre ou octobre. Si vous connaissez des jeunes de 18 à 25 ans intéressés par cette mission, n'hésitez à leur dire d'appeler l'école au plus vite.

## Les associations

L'OGEC a pour projet de continuer la rénovation de l'école et notamment le projet de rénovation des façades de l'école.

L'APEL s'est mobilisée cette année pour organiser une vente de gâteaux Bijou, une vente de kit Noël. Elle a pu organiser en octobre le week-end structures gonflables et fin avril le marché de printemps et la kermesse qui a eu le 18 juin.

Grâce à toutes ces manifestations, l'APEL a financé à hauteur de 70% les sorties Zoo et la classe découverte ainsi que la totale prise en charge financière des trajets de car et l'entrée à la ferme pédagogique pour les PS MS GS.

L'APEL a permis à l'équipe pédagogique d'acheter des jeux pour la cour et pour la motricité. Merci !

L'APEL et l'OGEC recherchent des bénévoles qui souhaitent entrer dans les deux associations. Si vous souhaitez des informations ou si vous êtes tentés n'hésitez pas à en parler à la directrice de l'établissement ou aux Présidentes APEL/OGEC.

Toute l'équipe éducative souhaite un bel été à tous !

## Nos activités sportives pour 2022-2023

Possibilité d'inscription à mi-temps

### Fitness

Le mercredi de 19h15 à 20h15



100 € pour la saison



### Gym douce

Le mardi de 10h30 à 11h30



100 € pour la saison

Renseignements et inscriptions  
Aurélié Sigonneau - 06.11.10.66.12  
Laurence Vivion - 06.17.39.05.84

Pour cette saison nous renouvelons l'activité « Loisirs créatifs » avec la collaboration de Brigitte Le Dilly.



Nous vous proposons de venir nous rejoindre pour faire de la peinture, de la mosaïque et différents autres travaux selon vos goûts.

Les séances ont lieu au Local Familles Rurales (3, rue du Sacré Cœur) situé près de la bibliothèque

20 séances entre septembre 2022 et juin 2023 le mardi de 15h30 à 18h30

Vous pouvez vous inscrire pour l'année complète, à mi-temps (10 séances) ou à la séance en fonction de vos disponibilités.

#### Tarif

- ⇒ 100 € pour l'année complète
- ⇒ 50 € pour un mi-temps
- ⇒ 5 € à la séance

La carte Familles Rurales n'est pas obligatoire, mais si vous souhaitez la prendre, son tarif est de 20 €. Elle donne droit à de nombreuses réductions.

#### Renseignements et inscriptions

Martine Vergnault - 06.65.69.29.24

Aurélié Sigonneau - Supérette Viveco - 06.11.10.66.12

## CERQUO' FOLIES

2 - 3 JUILLET 2022 AUX CERQUEUX (49)  
Organisé par le Comité des fêtes

### Samedi 2 Juillet

13h30 : Concours de gros palets  
VENIR EN POSSESSION DE VOS PROPRES PALETS - 12€ PAR ÉQUIPE

**Soirée champêtre**  
Adulte : 15 €/ Enfant : 8 €

**Mano et Greg**

**E.C SONORISATION**

**MENU** Jambon à la broche / pommes de terre grenaille - Fromage - Dessert  
Réservation au 06 48 30 25 22

### Dimanche 3 Juillet

8h00 : Randonnée moto (casque 6 €)  
9h00 : Marché artisanal

**Barjots Dunkers**

Après-midi

Tombola  
Fête foraine  
Animations de rue

**Hotmilk Breakers**

Après-midi

Retraite aux flambeaux  
Feu d'artifice  
Bar et restauration sur place

**Origine club**

Après-midi

### L'école

Notre Dame de La Pierre Bleue

### RECRUTE

**SERVICE CIVIQUE**  
Une mission pour chacun au service de tous

**Si tu as entre 18 et 25 ans, et tu souhaites te rendre utile auprès des élèves de l'école Notre Dame de la Pierre bleue aux Cerqueux**

#### MISSIONS :

- Combien de temps? Mission entre 8 et 9 mois
- Quand? À partir de septembre ou octobre 2022
- Où? 24 rue Amand Michaud 49360 LES CERQUEUX
- Site internet de l'école : [www.lescerqueux-notredame.fr](http://www.lescerqueux-notredame.fr)
- Accompagner les élèves dans leur parcours scolaire- lutter contre l'échec scolaire
- Animer des ateliers pour donner sens aux apprentissages fondamentaux.
- Accompagner avec l'équipe les élèves à construire leur estime/confiance en soi
- Faciliter l'accès aux bibliothèques pour donner l'envie de lire

Offre visible sur le site internet du service Civique : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr) et rechercher : LES CERQUEUX  
« Aidez-les pour que chacun réussisse »  
Les candidats peuvent contacter dès à présent l'école au 02 41 55 98 74 et prendre RDV avec la directrice Caroline Legeay-Neau ou envoyer un mail : [lescerqueux@ec49.fr](mailto:lescerqueux@ec49.fr)

L'Assemblée Générale de notre association, le mardi 26 avril 2022, n'a pas eu un grand succès. Nous n'étions que 9 en tout et pour tout : 6 chauffeurs et 3 bénéficiaires. Les 4 autres chauffeurs étaient excusés. S'il n'y avait pas la quantité, il y avait sûrement la qualité. Merci à ceux qui étaient là ; vous êtes les meilleurs.

C'était le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'association, créée en 2012. A cette occasion, remercions tous les chauffeurs qui offrent ou ont offert de leur temps pour le bien-être des bénéficiaires du service. Pour leur signifier notre reconnaissance, je vais citer leur nom, en commençant par ceux qui nous ont quittés : Marie-Jeanne Denis, Dominique Fleurance, Henri Frouin. Et en continuant par ceux qui sont présents en 2022 : Maria Barbier, Patrick Baudon, Michel Cousseau, Maryvonne Duveau, Roger Gaufreteau, Gérard Humeau, Jean-Luc et Martine Vergniault, Charlotte Vivion, Serge Vivion. J'ai déjà eu l'occasion de le dire et de l'écrire plusieurs fois, je ne remercie jamais assez la disponibilité des chauffeurs. Tant qu'il y aura des bénévoles, dans toutes les associations, la vie sera ensoleillée.

Ensuite, nous avons relu le règlement de notre association. Cela nous a permis de redire notre mission de service pour emmener les personnes qui n'ont plus de moyen de transport, la nature des déplacements, en fonction de la disponibilité des bénévoles, la courtoisie de prévenir le plus tôt possible. Nous avons évoqué la participation aux frais de transport, les assurances, la responsabilité des bénévoles, la non concurrence avec des activités professionnelles ou au détriment des commerçants locaux.

Nous avons insisté sur le fait que notre service ne doit pas remplacer les solidarités familiales et amicales ; nous les complétons. Pour une personne âgée, être accompagné de son fils ou de sa fille lors d'un rendez-vous médical, par exemple, c'est certainement mieux.

## Rapport moral

Du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 28 février 2022, les chauffeurs ont parcouru environ 5 500 km. C'est dans la moyenne des années précédentes, sauf en 2019-2020 et 2020-2021. Il fallait se protéger d'une maladie inconnue et potentiellement grave, c'est ce que tout le monde a fait. Nous n'avons pas comptabilisé les kilomètres parcourus pendant ces 2 années, mais il est certain que nous ne sommes pas beaucoup sortis.

Le nombre d'adhérents bénéficiaires est entre 35 et 40. Le service rend donc bien service. Efficace et pas cher, c'est le Transport Solidaire. Vous avez la liste des chauffeurs avec leur n° de téléphone. Vous pouvez appeler qui vous voulez. Vous avez le droit d'avoir vos préférences. De même que les chauffeurs ont le droit d'accepter ou de refuser un transport sans avoir à se justifier.



## Rapport financier

Nous avons 263,50 € en caisse. C'est une association loi 1901, qui n'a pas vocation à faire du bénéfice. La cotisation annuelle reste donc identique, 2 € par personne ou 3 € par couple. Elle n'a jamais changé depuis 2012.

Par contre, il y a eu échange de vue sur l'indemnité kilométrique. Il est de notoriété publique que le prix du gas-oil, ainsi que de tout ce qui concerne les véhicules, a bien augmenté. Je vous fais grâce des détails de la discussion et des savants calculs opérés par les personnes présentes. Les chauffeurs acceptent de garder le prix actuel, à savoir 0,40 € du kilomètre, jusqu'au 31 juillet 2022, date à laquelle l'état reverra ou poursuivra son petit coup de pouce pour le carburant. Peut-être remonterons-nous notre tarif à 0,45 €. Si tel est le cas, nous vous en aviserons.

Nous maintenons le forfait de 3 € pour un déplacement au sein du bourg des Cerqueux, par exemple pour emmener quelqu'un qui habite dans le bourg et qui veut aller au magasin. Il est vrai que ça n'arrive que très rarement.

## Election

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 2 ans, donc renouvellement chaque année par moitié. Cette année, les membres sortants rééligibles et réélus sont Mme Duveau Maryvonne et M. Cousseau Michel. Malgré un appel préalable à l'A.G., personne n'a souhaité nous rejoindre.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite tout le bonheur du monde, surtout d'être en bonne santé.

## Comité de jumelage franco-portugais



Après 3 ans sans fête, le Comité de Jumelage Franco Portugais a pu de nouveau organiser sa Rando du « Poulet grillé à la portugaise ». 320 randonneurs étaient au rendez vous avec 3 parcours au choix. Environ 40 bénévoles étaient mobilisés pour le bon déroulement de la manifestation les premiers depuis 5h, 350 poulets ont été cuits dans la matinée.

Les fonds récoltés servent à accueillir les jeunes collégiens portugais de Viseu. Nous les accueillerons le 7 juillet aux Cerqueux, pause entre le Futuroscope et Le Puy du Fou.

Cette année, nous n'avons pas sollicité les familles, car le Directeur souhaitait les avoir tous groupés sur un même lieu en raison du Covid ; ils seront hébergés au collège St Gabriel de St Laurent.

## Secrétariat de mairie



2, rue du Vieux Logis  
49360 LES CERQUEUX

Tél. 02.41.55.90.12

Mail : [mairie.cerqueux@orange.fr](mailto:mairie.cerqueux@orange.fr)  
[www.lescerqueux.fr](http://www.lescerqueux.fr)

Le secrétariat de mairie est ouvert au public.

Lundi : 9h00—12h15

Mardi : 8h00-12h15 et 15h00-17h30

Mercredi : 8h00-12h00

Jeudi : 8h00-12h15 et 15h00-17h30

Vendredi : 8h00-12h15 et 15h00-17h30

Samedi : 9h00-12h00

**Le secrétariat de mairie sera fermé tous les samedis en juillet et août.**

## Polarité numérique

A la rentrée de septembre, Anjou numérique va proposer, via l'ASEPT, des ateliers numériques permettant d'apprendre à utiliser sa tablette ou son smartphone.

Ces ateliers sont destinés aux personnes de 60 ans et plus.

Dix séances de 2 heures seront proposées. Le coût est de 10 € par personne pour les 10 séances.

Il est possible de venir avec son matériel.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de mairie.



## Canicule

Les épisodes de fortes chaleurs et de canicule peuvent être dangereux pour la santé surtout chez les personnes les plus à risque. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, le plan national canicule est activé sur le territoire. Comme chaque année, Santé publique France met en place sa veille saisonnière et rappelle les messages de prévention et les gestes à adopter en cas de fortes chaleurs.

Ma santé peut être en danger quand ces **3 conditions** sont réunies :

- ⇒ il fait très chaud,
- ⇒ la nuit, la température ne descend pas, ou très peu,
- ⇒ cela dure plusieurs jours.



## Sécheresse—Restrictions des usages de l'eau



Chaque année, afin de préserver la santé, la salubrité publique, l'alimentation en eau potable, les écosystèmes aquatiques et globalement les ressources en eau, le préfet met en place des mesures de restrictions d'eau.

Il existe différents niveaux de restrictions des usages de l'eau qui diffèrent selon les activités : agricoles, entreprises, collectivités ou particuliers.

1. Vigilance
2. Alerte
3. Alerte renforcée
4. Crise

Le niveau de restriction est annoncé par arrêté préfectoral et peut varier d'un jour à l'autre en période de sécheresse.

**Pour connaître le niveau de restriction, nous vous invitons à consulter le site internet de la commune : [www.lescerqueux.fr](http://www.lescerqueux.fr) ou la page Facebook de la commune.**

Le niveau de restriction peut également varier d'une commune à l'autre en fonction du bassin dans laquelle elle est située.

**La commune des Cerqueux est située dans le bassin de l'Argenton.**

### Restrictions des usages de l'eau selon les usages et les niveaux de restriction

Légende des usages : P= Particulier, E= Entreprise, C= Collectivité, A= Exploitant agricole

Usages	Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	P	E	C	A
Arrosage des pelouses, massifs fleuris		Interdit entre 8h et 20h	Interdiction		X	X	X	X
Arrosage des jardins potagers		Auto-limitation des prélèvements	Interdit entre 8h et 20h		X	X	X	X
Arrosage des espaces verts		Interdiction sauf plantations (arbres et arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 1 an avec restriction d'horaire)		Interdiction		X	X	
Remplissage et vidange de piscines privées (de plus d'1m <sup>3</sup> )	Sensibiliser le grand public et les collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau.	Interdiction de remplissage sauf remise à niveau et premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions		Interdiction	X			
Piscines ouvertes au public			Vidange soumise à autorisation auprès de l'ARS	Renouvellement, remplissage et vidange soumis à autorisation auprès de l'ARS		X	X	
Alimentation en eau potable (usages prioritaires : santé, salubrité, sécurité civile)		Pas de limitation sauf arrêté municipal spécifique			X	X	X	X
Lavage de véhicules par des professionnels	Sensibiliser le grand public et les collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau.	Interdiction sauf avec du matériel haute pression et avec un système équipé d'un système de recyclage de l'eau		Interdiction sauf impératif sanitaire		X	X	X
Lavage de véhicules chez les particuliers		Interdit à titre privé à domicile (En application de l'article L 1331-10 du Code de la santé publique)			X			